

Méthodologie pour la préfiguration de la direction des affaires juridiques

L'objectif fixé par la lettre de mission des ministres est de regrouper les fonctions juridiques et contentieuses au sein d'une direction des affaires juridiques rattachée au secrétaire général.

I. Le travail de préfiguration passe par un état des lieux permettant de faire la cartographie des services traitant le contentieux et fournissant un appui juridique aux services qui conduisent les grandes politiques du ministère.

L'analyse de l'existant ira de pair avec la définition des besoins à satisfaire. Cette première phase du travail de préfiguration repose pour l'essentiel sur un programme d'échanges et de contacts actuellement en cours :

- Rencontres avec les directeurs et directeurs généraux chargés de conduire les politiques afin de préciser leurs attentes à l'égard d'une direction des affaires juridiques.
- Rencontres avec les responsables des structures juridiques et contentieuses existant dans les directions et directions générales du ministère.
- Rencontres avec les interlocuteurs externes (Secteur juridique du SGAE, Secrétariat général du Gouvernement, Conseil d'Etat, Ministère de la justice) pour connaître leurs attentes en termes d'interlocuteur juridique au sein du MEDAD.
- Rencontres avec les organisations représentatives du personnel (prévues le 25 janvier et autour du 20 février).

II. Une fois que l'état des lieux aura suffisamment avancé, d'ici la mi-février au plus tard, un projet d'organisation interne de la future direction des affaires juridiques pourra être élaboré.

Les grandes lignes de ce projet seront arrêtées, sous l'autorité du secrétaire général, après discussion avec les responsables des structures juridiques existant dans les directions et directions générales du ministère et avec les préfigureurs des futures directions générales.

Le schéma envisagé, le cas échéant avec des options, pourra être présenté aux organisations syndicales intéressées dans la seconde moitié du mois de février.

III. Un avant-projet d'organigramme détaillé sera remis au ministre d'Etat d'ici le 29 février 2008.